



MPHEC

Maritime Provinces Higher
Education Commission

CESPM

Commission de l'enseignement supérieur
des Provinces maritimes

COMMISSION DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DES PROVINCES MARITIMES – L'université ou le collège? Les élèves du secondaire expriment les attentes qui guident leurs choix

Le 9 novembre 2015

Fredericton (N.-B.) - Selon un sondage réalisé par la Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes (CESPM), peu importe qu'ils choisissent de poursuivre des études universitaires (comme c'est le cas pour près de la moitié d'entre eux) ou collégiales, les élèves de 12^e année s'attendent à recevoir une éducation de qualité qui représentera une valeur réelle et leur offrira de nombreuses options. La Commission a rendu publique une infographie qui illustre les similarités et les différences entre les attentes des élèves selon qu'ils ont choisi de poursuivre leurs études à l'université ou au collège.

Même si cela pourrait en surprendre certains, les attentes des futurs étudiants universitaires et collégiaux sont très similaires. « Nous avons déjà diffusé de l'information qui montre que les élèves de 12^e année adoptent un point de vue très pratique en ce qui a trait à leur éducation universitaire, a affirmé la directrice générale de la Commission, Mireille Duguay. Nous savons maintenant que ceux qui choisissent de poursuivre des études collégiales pensent de la même façon. »

Qu'ils décident de poursuivre leurs études à l'université ou au collège, les élèves de 12^e année espèrent pouvoir obtenir des connaissances approfondies (futurs étudiants universitaires : 77 %; futurs étudiants collégiaux : 68 %), avoir la chance de gagner un bon salaire (futurs étudiants universitaires : 59 %; futurs étudiants collégiaux : 58 %) et acquérir des compétences pour un emploi (futurs étudiants universitaires : 77 %; futurs étudiants collégiaux : 70 %). Parmi les autres raisons de fréquenter un établissement d'enseignement postsecondaire, les répondants ont mentionné le fait de donner une orientation à leur vie et de renforcer leur capacité à prendre des décisions.

On commence à constater des divergences entre les deux groupes quand on aborde la question du développement personnel et de l'acquisition de compétences; les futurs étudiants universitaires ont des attentes plus élevées à cet égard. Près des deux tiers d'entre eux s'attendent à ce que l'université les prépare à poursuivre des études plus poussées, et plus de 60 % veulent obtenir une riche expérience d'apprentissage intellectuel et développer leur pensée critique. Les résultats de ces catégories pour les futurs étudiants collégiaux se situent dans les 40 %. Seulement 15 % des élèves qui prévoient poursuivre des études collégiales s'attendent à améliorer leurs habiletés en écriture, alors que plus du double des futurs étudiants universitaires ont cet objectif en tête.

« Comme c'est toujours le cas, les initiatives en matière de recherche de la CESPM fournissent des données de qualité élevée en temps opportun pour aider les élèves, les établissements d'enseignement postsecondaire et les gouvernements provinciaux à prendre les bonnes décisions et pour informer le public au sujet des principales tendances et des nouveaux enjeux, a expliqué la directrice générale de la Commission. Cet aperçu des choix que font les élèves du secondaire quant à leur cheminement et des



MPHEC

Maritime Provinces Higher
Education Commission

CESPM

Commission de l'enseignement supérieur
des Provinces maritimes

raisons qui les incitent à le faire susciteront sans doute des discussions parmi les intervenants de la Commission. »

Le sondage, réalisé entre le 9 mai et le 11 juin 2014 dans 175 écoles secondaires des Maritimes, a été effectué par MQO Recherche au nom de la Commission et en collaboration avec le ministère de l'Éducation des trois provinces des Maritimes. Il a été organisé en ligne par les écoles participantes, et le questionnaire était offert en français et en anglais. L'échantillon total de 5 219 répondants représente 25 % de toute la population des élèves de 12^e année, soit 20 805. La marge d'erreur s'appliquant aux résultats du sondage est de $\pm 1,4$ %, 19 fois sur 20. Toutes les statistiques présentées ont été générées à partir de données pondérées en fonction de la répartition de la population dans les districts scolaires de chaque province pour tenir compte de la représentation proportionnelle dans la population.

Une infographie illustrant les points saillants des résultats du sondage est affichée sur le site Web de la Commission à l'adresse suivante : www.cespm.ca.

Établie en 1974, la CESPM est un organisme indépendant qui relève des ministres responsables de l'éducation postsecondaire dans les Maritimes. Elle est composée de 20 membres représentant les universités, le grand public (y compris les étudiants) et les trois gouvernements des Provinces maritimes. La principale orientation de la Commission dans l'exercice de ses fonctions est de viser d'abord à améliorer les services offerts aux étudiants et à maintenir les meilleurs services possible pour que ceux-ci puissent continuer à apprendre tout au long de leur vie.

- 30 -

Renseignements pour les médias

Dawn Gordon

Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes

Téléphone : 506-453-2844

Adresse de courriel : cespm@cespm.ca